

Le 2 octobre 2023

Appel à projets "événements" 2024

Thonon Agglomération renouvellera en 2024 son soutien aux associations qui participent au dynamisme et au rayonnement de son territoire. Pour ce faire, un appel à projets est lancé auprès des organisateurs d'événements dans l'agglomération.

_ Les événements éligibles

Ils doivent être organisés par une association loi 1901, entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2024, dans l'une des 25 communes de l'agglomération. Ils doivent par ailleurs avoir une dimension intercommunale, nationale ou internationale, et leur organisation s'inscrire dans une démarche écoresponsable.

_ Participer à l'appel à projets

Les dossiers de candidature doivent être déposés au plus tard le 31 octobre 2023, sur le portail web mesdemarches.thononagglo.fr

Informations et règlement de l'appel à projets sur le site : www.thononagglo.fr

CONTACT PRESSE : Caroline Blondet
Service communication
+33 (0)4 50 31 25 00 | c-blondet@thononagglo.fr